



Monteur de Plateformes suspendues - ECS3.10

Durée

3 jours (21 heures)

Salle : 7H00 – Pratique : 14H00

Public et Prérequis

Public : Monteurs de plateformes suspendues (1)

Prérequis : Aptitude médicale aux travaux en hauteur. Pas de restriction au port de charges. Compréhension de la langue française nécessaire à l'exercice de la fonction

Objectifs

Savoir monter les plateformes suspendues dans les règles de l'art, et dans ce but, connaître la réglementation, les méthodes de montage, les vérifications à effectuer et les consignes d'utilisation

Méthode pédagogique

Des informations technologiques sur les différents types de plateformes suspendues accompagnent les études de cas et les essais pratiques de montage et de démontage. Il est tenu compte des impératifs d'efficacité et des risques liés au montage de ces équipements

Contenu

- ▶ Lecture de plans, et réalisation de croquis :
 - exploitation d'un plan, d'un croquis, d'une notice constructeur
 - exploitation d'un relevé de contraintes de site
- ▶ Réception et stockage du matériel :
 - identification des éléments
 - contrôle de la qualité et des quantités
- ▶ Aménagement des zones d'accès et de travail :
 - règles de stockage et de répartition des charges
 - balisage et signalisation des zones de travail
- ▶ Règles de montage, de démontage et de déplacement
 - assemblage des éléments de la plateforme
 - assemblage des dispositifs de suspension
 - assemblage des éléments de levage et de sécurité (treuils et câbles)
 - identification de la source d'énergie et branchement
- ▶ Essais de fonctionnement et réglages
- ▶ Elingage : matériel et règles de base
- ▶ Partenaires et documents de prévention
- ▶ Liste de contrôle et compte-rendu de fin de chantier
- ▶ Prévention des risques : sécurité individuelle, manutention manuelle ...

Evaluation des acquis

L'efficacité des montages et démontages de plateformes constitue l'élément principal du stage. Une bonne connaissance des points techniques et réglementaires conforte ces acquisitions qui sont vérifiées par une évaluation des savoir-faire lors des séquences pratiques et une évaluation des connaissances par QCM

Une Attestation de Formation Professionnelle est délivrée aux stagiaires possédant l'expérience requise et ayant satisfait aux tests

Particularités

- ▶ Stage intra-entreprise : matériel mis à disposition par l'entreprise
- ▶ Effectif : 8 participants maximum
- ▶ Cette formation intègre les prescriptions de la recommandation R433 de la CNAMTS du 26/11/2007
 - (1) En cas d'expérience inférieure à 3 mois, l'attestation peut être différée, et obtenue au vu d'un bilan d'activité dressé par l'entreprise quelques mois après le stage